



# ÉCOLE Saint Melaine

13, rue du vieux moulin  
35220 SAINT MELAINE  
Tél : 02 99 62 30 45

E-mail : SAINT.MELAINE35@wanadoo.fr  
Site internet : www.ecoleprivee35saintmelaine.com

26/06/2014

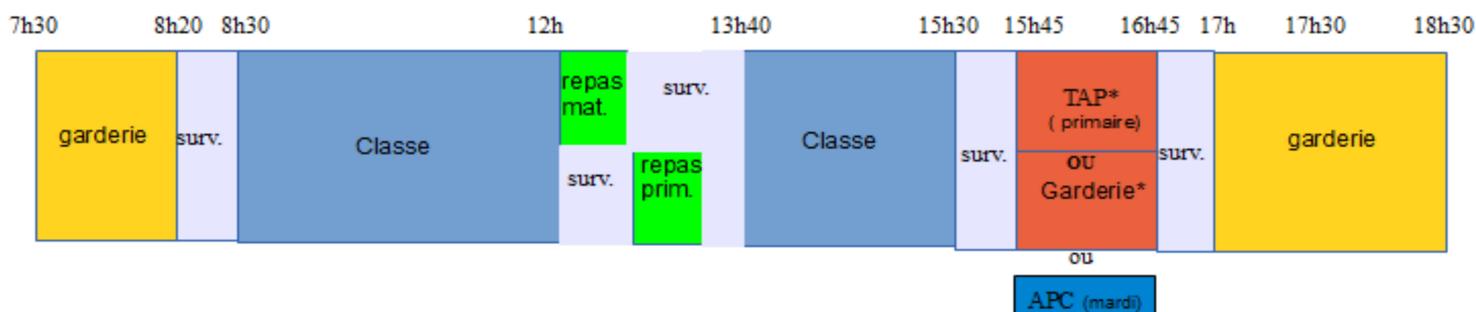
## LA RENTREE DES CLASSES A L'ÉCOLE ST MELAINE

Les réunions concernant la réforme des rythmes scolaires se poursuivent. Vous trouverez ci-joint 3 feuillets qui présentent l'organisation des TAP par la mairie.

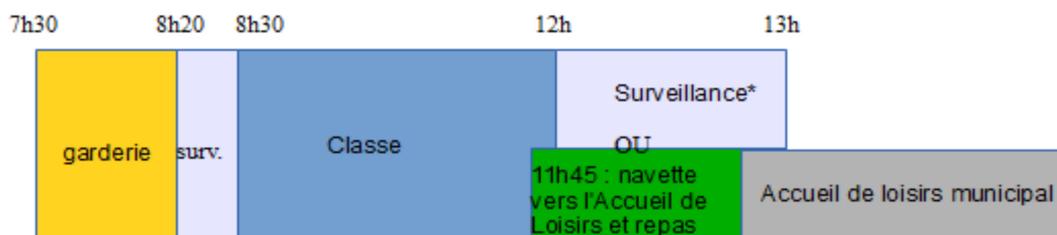
Au sein même de l'école, quelques petites modifications vont avoir lieu à la rentrée.

### ✓ Comment le temps scolaire et péri-scolaire est-il organisé ?

#### LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI



#### MERCREDI



#### **légende :**

surv : surveillance sur la cour

\* : temps gratuits



### ✓ Quelle est la date de la rentrée des classes ?

La rentrée des élèves aura bien lieu LE LUNDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE à 8h30.

(tournez la page, s'il vous plaît→)

✓ **A quelle heure puis-je venir chercher mon enfant ?**

- Je peux venir à la fin des classes à partir de 15h 30.

✓ **Les créneaux de garderie vont-ils changés ?**

Les deux tranches horaires de garderie du matin sont :

7h30-8h00 : 2€40                      8h00-8h20 : 1€20

Celles du soir restent inchangées.

✓ **Quand pourrais-je rencontrer l'enseignant de mon enfant ?**

Comme les années précédentes, les rencontres avec les professeurs sont à fixer avec l'enseignant.

J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer individuellement certains parents afin d'échanger sur leur situation. Si vous avez, vous aussi, des questions n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec moi pour tout ce qui concerne le fonctionnement de l'école ou avec la mairie pour tout ce qui concerne les TAP.

L'ensemble de ces informations seront rappelées sur le site Internet de l'école.

Marine Ravalet

Chef d'établissement.